



Le 26 mars 2018

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

10 AVRIL 2018
à 19 Heures 00
Salle des réunions de la Mairie

Le Maire,

Didier DRIEUX

ORDRE DU JOUR

RAPPEL : procurations : l'article 2121-20 du CGCT précise que « un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix **pouvoir écrit** de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir »

- 2018-06 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 13 février 2018 (joint à la présente)
- 2018-07 : Subventions 2018 aux associations
- 2018-08 : Vote des trois taxes (état 1259)
- 2018-09 : Vote du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017 pour les budgets commune, SEA et lotissement
- 2018-10 : Budget primitif 2018 pour les budgets : commune, SEA,
- 2018-11 : Approbation de la sortie de la ville de Dunkerque du Centre de Gestion
- Informations diverses



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARCOING
DU MARDI 10 AVRIL 2018**

====

L'an deux mille dix-huit le mardi dix avril, à 19 heures, s'est réuni le Conseil Municipal pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier DRIEUX, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Conseillers présents : 16
Nombre de Conseillers votants : 18
Date de la convocation : 26 mars 2018

Etaient présents : MM DRIEUX Didier, CARDON Dominique, MALDERET Pierre, MAGNAN Olivier, VINCENT Barbara, KLEKOCINSKI André, SENT Virginie, ROUILLARD Michel, MOURANT Coralie, DI PARDO Adrien, ROUARD Lindsay, MOREL Jean-Luc, DI PASQUALE Christine, VERMEULEN Amélie, LECAS Agnès, LEJEUNE André.

Absents excusés :

* LAUDE Christian à MOREL Jean-Luc
 * BIENFAIT Bruno à LECAS Agnès

Absente : BASQUIN DUFNER Corinne

Secrétaire de séance : ROUARD Lindsay

• 2018 - 06 : Approbation du Compte rendu de la réunion du 13 Février 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide de compte rendu de la réunion du 13 février 2018.

• 2018 - 07 : Subventions 2018 pour les associations

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les subventions sur la base des mêmes montants que ceux alloués en 2017.

ASSOCIATIONS	Observations	montant
A.D.M.R.		160,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS		271,00
ASS. DES PARENTS D'ELEVES		332,00
ASS. DES ANCIENS COMBATTANTS		241,00
ASS. DU NOUVEAU PLANNING FAMILIAL		148,00
CYCLO CLUB	Subvention annuelle	167,00
	Subvention par course organisée à Marcoing	500,00
HARMONIE		26.000,00
SOCIETE SPORTIVE		4.275,00
	TOTAL	32094,00

• **2018 - 08 : Vote des trois taxes (état 1259)**

Après avoir pris connaissance de l'état 1259, les conseillers municipaux DECIDENT à l'unanimité des membres présents de ne pas augmenter les taux d'imposition

Il s'agirait donc :

Taxe d'habitation :	15.47 %	produit	2017 : 241.023 € 2018 : 258.040 €
Taxe foncier bâti :	13,09 %	produit :	2017 : 153.808 € 2018 : 159.698 €
Taxe foncier non bâti :	49,07 %	produit :	2017 : 52.309 € 2018 : 52.652 €

Soit un produit à percevoir pour 2018 : 470.390 € qui était de 447.140 € en 2017.

• **2018 - 09 et 2018 - 10 : Vote du compte de gestion 2017, du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018 pour les budgets : commune, SEA, Lotissement**

A - Pour le budget lotissement rue de Ribécourt

Monsieur MAGNAN précise que ce budget est clos au 31 décembre 2017 (vote en réunion du conseil municipal en date du 05 décembre 2017) et communique le montant de l'excédent de : **134.154 € 75**.
Somme qui est retrouvée au niveau du budget primitif 2018 de la commune au chapitre 75.
Monsieur le Maire communique le tableau des dépenses et recettes qui impactent ce budget et souligne plus une opération blanche qui a permis de maintenir la gendarmerie à Marcoing et à quatre familles d'accéder à la propriété et de faire construire.

Monsieur le Maire répond à Madame LECAS qu'en effet, la voirie de l'avenue de la Fraternité pourrait être prolongée si à terme des constructions devaient être faites sur la parcelle propriété de Monsieur DELOFFRE. Mais qu'aucun tuyau en attente n'a été prévu en ce qui concerne le vieux chemin dit de Ribécourt.

A l'unanimité, Le Conseil Municipal **APPROUVE** le compte de gestion du receveur et le compte administratif de Monsieur le Maire.

B - Pour le budget du Service des Eaux et Assainissement

Monsieur MAGNAN reprend les chiffres transmis avec la convocation et souligne que la section de fonctionnement fait ressortir un excédent de fonctionnement de 129.121 € 72

En tenant compte du déficit de l'année 2016 au niveau de la section d'investissement (160.124€39) et un excédent de 617.621€52 de l'exercice 2017 : il reste en solde excédentaire de la section d'investissement 457.497 € 13

Compte tenu de 510.000 € de reste à réaliser des travaux de la station d'épuration, il faut prévoir un apport de 52.502 € 87 de l'excédent de la section de fonctionnement

Les chiffres communiqués sont en adéquation avec le compte de gestion du trésorier et le compte administratif de Monsieur le Maire.

En ce qui concerne l'exercice 2018

La section de fonctionnement est équilibrée pour un montant de : 209.621€72

Et

La section d'investissement pour un montant de : 1.138.021€72

Les travaux de la station d'épuration et de la petite rue du Moulin constituent les éléments principaux de ce budget.

Les travaux de la station d'épuration devraient être achevés prochainement.

Quant aux travaux de la petite rue du Moulin, ceux-ci devraient commencer en septembre 2018.

A l'issue des explications, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'**APPROUVER** le compte de gestion du trésorier, et le compte administratif 2017 de Monsieur le Maire ainsi le budget primitif 2018.

C - Budget de la commune

Comme chaque année un aide-mémoire a été mis à disposition de chaque conseiller municipal pour aider à mieux appréhender la composition des deux sections du budget communal.

Le budget communal 2017 fait ressortir un excédent en section de fonctionnement pour un montant de 242.972€73 (2016) + 237.706€92 (2017) soit : 480.679€65

De cette somme il faut extraire : 357.126 € 47 qui abonderont la section d'investissement.

Suite à cette affectation il ressort un résultat de fonctionnement de : 123.553€18

Il précise que ces montants sont conformes à ceux du trésorier dans le cadre de son compte de gestion et à ceux de Monsieur le Maire pour le Compte Administratif.

Le budget primitif 2018 de la commune est équilibré :

- En section de fonctionnement à raison de : 1.413.569 € 18

Et

- En section d'investissement à raison de : 986.026 € 47

A l'issue des explications, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Compte de Gestion, le Compte administratif de 2017 et le budget primitif 2018 de la commune.

2018-11 : SORTIE DE LA COMMUNE DE DUNKERQUE DU CDG59

Le Conseil Municipal émet un avis **favorable** à la décision de la commune de Dunkerque de ne plus dépendre du centre de gestion du nord pour le suivi des carrières de ses agents.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire communique la date du prochain don du sang : le vendredi 27 avril

Et le fait que la commune de FRESSIES intégrera le SIVU des Murs Mitoyens en 1^{er} juillet 2018

Et Monsieur KLEKOCINSKI revient sur l'organisation de la brocante.

==-=

La séance est levée à 20H00

==-=